

L'administration a renvoyé à un groupe de travail ultérieur les discussions autour des questions liées aux aspects réglementaires des frais de déplacement, cette réunion n'étant programmée que pour faire une présentation de l'application... La CGT Finances Publiques, qui avait demandé à ce que celle-ci nous soit faite l'hiver dernier, n'a pu que regretter que cette présentation n'ait pas eu lieu avant l'expérimentation conformément aux engagements pris par la DG.

Cela aurait pourtant permis d'anticiper certaines questions, voire d'éviter des difficultés inutiles pour les agents. La direction ne peut s'abriter derrière un calendrier du dialogue social n'ayant pas permis de trouver une date : lorsque la volonté existe, les solutions peuvent se trouver.

A l'inverse, l'administration a fait le choix d'une expérimentation réduite à sa plus simple expression (deux mois, sur 5 directions), prenant la décision de déployer l'application sans aucun recul, et en l'absence de tout bilan contradictoire. L'administration se réfugie derrière l'avis du Comité de pilotage qu'elle a mis en place, celui-ci ayant validé l'accélération dans le déploiement. A voir le nombre de collègues (pourtant en service dans les directions expérimentatrices !) qui se plaignent de l'application, il semble bien que ce comité n'ait pas réellement pris en compte l'avis des utilisateurs.

Pour la CGT Finances Publiques, on aurait pourtant pu s'éviter bien des soucis. S'il ne s'agissait que de sujets techniques, on comprendrait que certaines contraintes liées au développement ou à la structure de l'application limitent les marges de manoeuvres. Mais encore fallait-il que la discussion ait lieu. Les choix opérés ont aujourd'hui des répercussions inacceptables sur le quotidien des agents au travers de ce qu'ils subissent pour se faire payer les frais qu'ils engagent dans l'exercice de leurs missions.

fichiers:



[Télécharger cr_gt_chorus_fdd_1_.pdf](#) (170 Ko)

Public: [Groupes de travail](#)
[Frais de déplacements et repas](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
